



Programmation moteur/jour Mois d'Avril

C8/C9 = 36
C10/C11/C13 = 138
C16 = 21
TOTAL = 195

PR / CKD (Tous types) Mois d'avril

Arbres à cames : 617
Vilebrequin : 276
Culasses : 1 079
Blocs : 1 149
Bielles : 1 878

F N A

Blocs = 397
Bielles = 112
Culasses = 631
Vilebrequins = 396
Arbres à cames = 541

MOTEURS EXPÉDIÉS

Janvier : 2 940
Février : 3 822

VOLUMES PREVISIONNELS

Mars : 3 314
Avril : 3 239

TRANSPORTS SPECIAUX :

Février : 16 283 €
Total : 41 690 €

VOLUME TOTAL EN 2018 :

9 886 à fin Mars

INFORMATIONS DIRECTION

Chômage partiel:

Voir question CGT.

Travaux pendant semaine 13 :

Diverses interventions/réparations/améliorations auront lieu pendant la période de chômage partiel.

Production :

L'Etablissement de Madrid sera fermé 2 semaines en mars (1 semaine pour Pâques et 1 semaine pour chômage). A priori, les volumes du client principal (IVECO Madrid) devrait diminuer sur l'année.

Intérimaires :

Actuellement, 60 salariés intérimaires sont présents sur le site dont 12 pour absences longues maladies et le reste pour pallier aux mutations VSD/SD.

Prime Intéressement versée en 2018:

Afin de vérifier l'exactitude des éléments, la CGT a demandé que tous les salariés reçoivent un récapitulatif du nombre de jours et heures d'absences.

Questions CGT

Chômage partiel :

Est-ce que le chômage partiel est maintenu sur le mois de mars ? Si oui, dans quels secteurs ?

Rép. Direction : « Le chômage partiel du 26 au 30 mars est maintenu pour l'ensemble du secteur montage.

Le secteur fonte (Culasses/blocs) n'est pas concerné par le chômage partiel. Par conséquent, tous ces secteurs (Y compris anneaux 5, Heller) viendront travailler.

Pour le secteur acier :

Les Bielles travailleront jusqu'au 29 mars et une équipe réduite le 30.

Les arbres à cames travailleront jusqu'au 27 mars et une équipe réduite le 28.

Les vilebrequins travailleront uniquement le 26 mars (A confirmer).

Au cours de cette semaine 13, les transports seront assurés et le restaurant d'entreprise sera ouvert.

A ce jour, prévision de chômage partiel sur la semaine 17 du 25 au 27 avril. La ligne principale du montage et le secteur C8/C9 seraient uniquement concernés par cette activité partielle.»

La Direction a accepté notre proposition afin de programmer une réunion le 11 ou le 18 avril pour confirmer ou pas le chômage semaine 17.

EOVI :

Certains salariés ont été radiés, en janvier et février 2018, de la complémentaire santé alors que la cotisation a été prélevée en sachant qu'ils n'ont pas perçu de remboursement. Nous demandons le remboursement, au plus favorable pour le salarié, soit de la cotisation soit le montant des remboursements.

Rép. Direction : «La cotisation ne sera pas remboursée car l'adhésion est obligatoire. Par contre, si des frais ont été occasionnés, ils seront remboursés pour les 7 salariés.»

La CGT a demandé que EOVI fasse toutes les démarches afin que les salariés soient directement remboursés.

QVT:

Est-ce que le contrat avec la société ATOS a été ou sera renouvelé ?

Rép. Direction : «*Le contrat se termine au 31 mars 2018.*»

Si tel n'est pas le cas, est-ce qu'une ou des personnes en interne vont prendre le relais pour animer les réunions QVT (Qualité de Vie au Travail)?

Rép. Direction : «*Oui, Mme Sarah SZYMCZYKOWSKI, Mme Marie BAUDOT, M. Alexandre ACEDO et d'autres salariés sont prévus.*»

Heures Supplémentaires :

Quel est le nombre d'heures supplémentaires qui a été payé et récupéré sur le mois de février ?

Rép. Direction : «*En février, 3 326 heures supplémentaires ont été payées et 1 189 heures récupérées. Ce sont des estimations.*»

Subrogation :

Suite à notre demande du mois de décembre 2017, pour quel motif l'Etablissement ne souhaite pas mettre en place la subrogation qui consiste à avancer aux salariés le montant des indemnités journalières de la sécurité sociale en cas d'arrêt de travail ?

Rép. Direction : «*La Direction ne souhaite pas mettre en place la subrogation car nous ne souhaitons pas faire l'interface avec la sécurité sociale. Néanmoins, nous avons vu avec notre prestataire afin que les déclarations soient systématiquement envoyées, dès le mois d'avril, dans les 48 heures.*»

Site CE :

Nous demandons de mettre à jour les documents sur le site du CE (Exemple : Information bourse études qui date de 2014).

Rép. Direction : «*Nous avons mis à jour, sur le site, certains documents. Si vous constatez certaines anomalies, n'hésitez pas à nous le signaler.*»

Domaine et village :

Allez-vous proposer les tarifs préférentiels concernant la vente de vin de la société Domaines et Villages?

Rép. Direction : «*Nous avons reçu le commercial, l'année dernière, et dès la création de leur catalogue, il reprendra contact avec nous. Nous ne sommes pas opposés à le mettre en place* »

La CGT